

Communiqué de presse

Sanofi et Cheplapharm créent un nouveau partenariat stratégique autour des médicaments matures

Paris, 14 septembre 2026. Sanofi et Cheplapharm, leader européen des médicaments matures, ont annoncé aujourd'hui leur intention de créer un partenariat stratégique dans le cadre duquel Cheplapharm reprendrait à Sanofi une sélection de 20 médicaments matures et trois sites industriels dans le monde entier. En contrepartie, Sanofi prendrait une participation de 26,4 % au capital de Cheplapharm, consolidant une collaboration initiée en 2014.

Ce partenariat repose sur une conviction partagée : les médicaments innovants et certains médicaments matures répondent à des besoins différents et devraient bénéficier de modèles opérationnels adaptés à leurs exigences spécifiques en matière de fabrication, de réglementation et de commercialisation. L'expertise spécialisée de Cheplapharm garantira que ces médicaments continuent de répondre aux besoins des patients tout au long de la prochaine étape de leur cycle de vie.

« Notre stratégie pluriannuelle visant à simplifier notre portefeuille de médicaments matures nous a permis de nous concentrer sur l'innovation thérapeutique, tout en garantissant que les médicaments matures continuent d'être accessibles aux patients qui en ont besoin. Cheplapharm est un partenaire de confiance depuis plus d'une décennie, et cette opération renforce significativement ses précédentes acquisitions de médicaments matures issus du portefeuille de Sanofi. Ce nouveau partenariat, associé à notre participation au capital de Cheplapharm, souligne notre engagement à nous assurer que les patients continuent de bénéficier des médicaments essentiels d'aujourd'hui, tout en poursuivant les avancées de demain, » a déclaré **Thomas Grenier**, Vice-Président Exécutif, Médecine Générale Sanofi.

« Ce partenariat marque une étape majeure pour Cheplapharm. Avec ce projet, nous intégrons des produits qui complètent notre large portefeuille mais aussi les savoir-faire et les capacités industrielles nécessaires à la production d'une référence, le Lovenox/Clexane®. C'est un engagement pharmaceutique et industriel de long terme : investir dans les sites et leurs compétences, préserver des savoir-faire rares et garantir durablement la disponibilité de ces traitements pour les patients. » « Nous sommes fiers de porter cette ambition aux côtés de Sanofi, » ont déclaré **Edeltraud Lafer et Sebastian Braun**, Co-CEO de Cheplapharm.

Dans le cadre de ce projet, trois sites de production seraient transférés à Cheplapharm : Csanyikvölgy en Hongrie (environ 400 collaborateurs), Jurong à Singapour (environ 100 collaborateurs) et Ploërmel en France (environ 65 collaborateurs). Les équipes poursuivraient leur activité avec le maintien de l'emploi et des statuts collectifs. Sanofi et Cheplapharm travailleront en étroite collaboration pour assurer une transition fluide et la continuité des approvisionnements, conformément aux plus hauts standards de qualité industrielle.

Le transfert commercial du portefeuille de médicaments devrait débuter au premier trimestre 2027, suivi de celui des sites, sous réserve des procédures d'information et de consultation des employés avec les représentants du personnel, des autorisations réglementaires et des conditions usuelles de réalisation. La transaction devrait être entièrement finalisée au troisième trimestre 2027.

Pour Cheplapharm, ce partenariat représente une étape importante pour assurer la continuité de sa croissance stratégique. Pour Sanofi, il lui permettra de continuer à concentrer ses efforts sur l'innovation, tout en accompagnant certains médicaments matures dans une nouvelle étape de leur développement.

Considérations financières pour Sanofi

La transaction proposée ne devrait avoir aucun impact sur les prévisions financières de Sanofi pour 2026. Les médicaments cédés par Sanofi incluent Lovenox/Clexane (énoxaparine)¹. Des détails financiers supplémentaires devraient être communiqués à un stade ultérieur.

À propos de Sanofi

Sanofi est une entreprise biopharmaceutique qui innove en R&D et exploite l'IA à grande échelle pour améliorer la vie des gens et réaliser une croissance à long terme. Grâce à notre compréhension approfondie du système immunitaire, nous concevons des médicaments et des vaccins qui traitent et protègent des millions de personnes dans le monde, et développons un portefeuille d'innovations thérapeutiques qui pourrait bénéficier à des millions d'autres. Animées par une mission commune consistant à poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens, nos équipes œuvrent chaque jour à faire progresser la recherche, avoir un impact positif sur nos collaborateurs et les communautés que nous servons, et répondre aux grands défis de santé, d'environnement et de société de notre époque. Sanofi est cotée sur Euronext : SAN et NASDAQ : SNY

À propos de Cheplapharm

Cheplapharm est une entreprise familiale européenne, basée en Allemagne, spécialisée dans les médicaments principes matures. Portée par une vision de croissance durable et de long terme, le groupe a investi plus de 6,2 milliards d'euros depuis son origine, acquis près d'une centaine de produits depuis 2015 et détient 3 440 autorisations de mise sur le marché dans 160 pays. Cheplapharm est le n°1 en France et une référence européenne sur ce segment de marché.

Relations Médias Sanofi

Sandrine Guendoul | +33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com

Evan Berland | +1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com

Léo Le Bourhis | +33 6 75 06 43 81 | leo.lebourhis@sanofi.com

Léa Ubaldi | +33 6 30 19 66 46 | lea.ubaldi@sanofi.com

Laura Romby | +33 6 74 16 74 29 | laura.romby@sanofi.com

Ekaterina Pesheva | +1 410 926 6780 | ekaterina.pesheva@sanofi.com

Victor Rouault | +1 617 356 4751 | victor.rouault@sanofi.com

Timothy Gilbert | +1 516 521 2929 | timothy.gilbert@sanofi.com

Relations Investisseurs Sanofi

Thomas Kudsk Larsen | +44 7545 513 693 | thomas.larsen@sanofi.com

Alizé Kaisserian | +33 6 47 04 12 11 | alize.kaisserian@sanofi.com

Keita Browne | +1 781 249 1766 | keita.browne@sanofi.com

Nathalie Pham | +33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Nina Goworek | +1 908 569 7086 | nina.goworek@sanofi.com

Thibaud Châtelet | +33 6 80 80 89 90 | thibaud.chatelet@sanofi.com

Yun Li | +33 6 84 00 90 72 | yun.li@sanofi.com

Relations Médias Cheplapharm

Sandra Ammara | +33 6 79 92 71 34 | communication@cheplapharm.fr

Déclarations prospectives de Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des évolutions de périmètre, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Les termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « pouvoir », « envisager », « pourrait », « est conçu pour », « peut », « pourrait », « potentiel », « objectif », « tentative », « cible », « projeter », « stratégie », « s'efforcer », « souhaiter », « prédire », « prévoir », « ambition », « ligne directrice », « chercher à », « devrait », « sera », « but », « perspective », « prévision » ou leur forme négative, ainsi que d'autres termes similaires sont destinés à identifier des déclarations prospectives. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la Food and Drug Administration américaine ou l'Agence européenne des médicaments, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres

¹ A l'exception des Etats-Unis

facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats ; le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial ; les actions et contretemps réglementaires inattendus ou les réglementations étatiques en général ; les décisions des autorités concernant l'approbation ou non d'un produit candidat et le calendrier de cette approbation ; les pressions politiques aux États-Unis visant à imposer des prix plus bas pour les médicaments, notamment par la clause dite de la « nation la plus favorisée » pour les médicaments couverts par Medicare ; l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques ; la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions, y compris sur les marchés de capitaux, ou obtenir les autorisations réglementaires y relatives, dont celles portant sur les données cliniques futures et l'analyse des données cliniques existantes relatives au produit, notamment les données post-commercialisation ; les problèmes imprévus de sécurité, de qualité ou de fabrication, la concurrence en général ; les risques associés au développement d'activités autonomes, à la propriété intellectuelle, à tout litige en cours futur en la matière et à l'issue de ces litiges ; à l'évolution des taux de change et des taux d'intérêt, à l'instabilité des conditions économiques, politiques et financières et des conditions de marché, à des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, à l'impact qu'une crise mondiale pourrait avoir. Plus particulièrement pour ce qui concerne la transaction décrite dans le présent communiqué de presse, ces risques et incertitudes comprennent notamment la possibilité que la transaction ne soit pas réalisée ou qu'elle ne le soit pas dans les délais prévus, la capacité à satisfaire les conditions de réalisation de la transaction ou des retards non-anticipés dans la réalisation de ces conditions, la capacité à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires, la possibilité que les avantages stratégiques, les synergies ou les opportunités attendus de la transaction ne se réalisent pas ou ne se réalisent pas dans les délais prévus. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et de la *Securities and Exchange Commission* (SEC) aux États-Unis, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2025 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « *Risk Factors* » et « *Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements* » du rapport annuel 2025 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Au regard de ces risques, incertitudes et estimations, il convient de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives.

Toutes les marques citées dans le présent communiqué de presse sont la propriété du groupe Sanofi.